



Association régionale des éleveurs de bovins limousins
43 Avenue Albert Raimond
BP 40050
42 272 St Priest en Jarez

Procès verbal de la réunion du conseil d'administration de l'association
le 6 septembre 2017 à Chalain le Comtal

Adhérents présents : MM Maisson Lionel – Conseillon Jean Luc – Veluire Pascal – Denis Georges – Mercier Pierre – Frery Pierre Yves – Courbon Stéphane

Adhérents excusés : MM Bernard Laurent – GRANGE Alain

Ordre du jour :

- 1- Concours départemental en septembre
- 2- Le concours interrégional à Saugues
- 3- Le concours interrégional 2019
- 4- Questions diverses

1- Concours départemental :

Il aura lieu le samedi 23 septembre à la coopérative d'élevage à Chalain le Comtal.

Programme :

- 7 h 00 à 9 h 00 : arrivée des animaux
- 11 h 00 : jugement des sections
- 12 h 00 : vin d'honneur, repas
- 14 h 00 : prix spéciaux, prix de championnat

Catégorie d'animaux : mâles et femelles de l'année

plus : animaux en présentation de différents âges

8 élevages inscrits avec 35 animaux

Définition des prix :

- Prix de section : 1^o-2^o-3^o
- Meilleur mâle et meilleure femelle de l'année
- Meilleur quartier arrière mâle et femelle
- Meilleur animal sans corne
- Meilleur animal du concours
- Prix d'élevage (3 animaux dans la même catégorie)

Prévoir de réaliser les panneaux et un catalogue.
Envoyer une invitation aux élus locaux et aux OPA.

Vendredi 22 à partir de 13 h 30 : montage

2- Le concours interrégional à Saugues :

Ce dernier se déroulera les 28 et 29 octobre ; les inscriptions sont en cours.
Il est prévu d'accompagner des élus de la ville de St Galmier pour leur présenter la manifestation.

3- Le concours interrégional 2019 :

Les démarches avec la ville de St Galmier avancent ; à ce jour, il faut attendre la décision de la société hippique pour réserver l'hippodrome.

4- Questions diverses :

Journée présentation et vente d'animaux sans corne le 29 juillet à La Chapelle d'Aurec :
Cette dernière a attiré du monde dans une ambiance conviviale.

Fait à Feurs le 7 septembre 2017

La Secrétaire

Le Président

Isabelle Jurine

Lionel Maisson